

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Demandes anticipées d'aide médicale à mourir/L'IA dans la pratique médicale

No d'activité : 92510

Date : vendredi le 15 novembre 2024

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Demandes anticipées d'aide médicale à mourir, Dr Guy Morissette, médecin de famille, Gatineau.

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de:

- Décrire la démarche pour les demandes anticipées d'AMM, tant au plan légal que réglementaire
- Définir le rôle du professionnel compétent dans l'évaluation de la demande, l'accompagnement de la personne et ses proches, et l'administration d'AMM
- Se familiariser avec le processus d'analyse d'une DAAMM, incluant l'importance de la collaboration interprofessionnelle
- Comprendre les aspects pratiques et logistiques des DAAMM

L'IA dans la pratique médicale, Dr Étienne Guillemette-Munger, médecin de famille, Roberval.

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de:

- Réviser le cadre légal en vigueur et l'appliquer pour le choix d'une application d'IA
- Évaluer les avantages et les risques liés à l'utilisation d'une technologie de scribe par intelligence artificielle
- Explorer l'offre actuelle de scribes médicaux par intelligence artificielle

Président de séance :

Horaire

2024-11-15	09:00	10:30	Conférence	Demandes anticipées d'aide médicale à mourir	Dr Guy Morissette
2024-11-15	10:30	10:45	Pause/Repas		
2024-11-15	10:45	12:15	Conférence	L'intelligence artificielle dans la pratique médicale	Dr Étienne Guillemette-Munger

L'Association des médecins omnipraticiens de l'Ouest du Québec, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de aucun



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.